



**SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS**

Société anonyme au capital de 14.004.292,50 €

Siège social : 14 rue d'Antin - 75002 PARIS

393 010 467 R.C.S. Paris

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL  
30 AVRIL 2015**

# SOMMAIRE

<b>DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE</b>	<b>5</b>
<b>COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES</b>	<b>12</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014/2015</b>	<b>26</b>

## DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 5 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 27 juillet 2015

**Carlos UBACH**  
**Directeur Général**

**RAPPORT D'ACTIVITE DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2014-2015**  
**(Du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 30 avril 2015)**

---

**RAPPORT D'ACTIVITE DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2014-2015**  
**(Du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 30 avril 2015)**

**RESULTATS CONSOLIDES - PRESENTATION IFRS (en milliers d'Euros)**

(en milliers d'euros)	30/04/2015 (6 mois)	31/10/2014 (12 mois)	30/04/2014 (6 mois)
Chiffre d'affaires	7 816	18 603	8 676
Résultat opérationnel courant	298	98	(106)
Résultat opérationnel	292	131	(105)
EBITDA	803	1 294	431
Coût de l'endettement financier net	(15)	(32)	(16)
Résultat net de la période	150	1 343	(157)
Résultat net de base par action	0,03	0,26	(0,03)

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, au 30 avril 2015, ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2014, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date. Les états financiers consolidés de SFC pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 sont disponibles sur le site internet [www.casinos-sfc.com](http://www.casinos-sfc.com) ou sur demande au siège social de la société situé 14 rue d'Antin - 75002 PARIS.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2015 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2014.

Au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2014/2015, Société Française de Casinos a réalisé un chiffre d'affaires de 7,8 M€ contre 8,7 M€, en baisse de 9,9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2013/2014. Le Produit Brut des Jeux (PBJ) s'établit à 6,7 M€ contre 7,4 M€, soit une baisse de 10,0%. La réforme sur les prélèvements permet d'amortir cette baisse. Le Produit Net des Jeux (PNJ) affiche 4,5 M€ contre 4,7 M€, soit -3,3%.

Le chiffre d'affaires Hors-Jeux s'élève à 1,2 M€ contre 1,3 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2013/2014.

Malgré cette baisse d'activité, le Groupe a bénéficié de la suppression des prélèvements fixes et du prélèvement à employer applicable rétroactivement au premier jour de l'exercice. Egalement, la poursuite de la maîtrise de ces charges courantes et non courantes permet d'afficher un résultat opérationnel positif de 292 K€ contre (105) K€.

L'EBITDA progresse quant-à lui de 86,3% et s'élève à 803 K€ contre 431 K€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2013/2014.

Après comptabilisation d'une charge financière de 110 K€ correspondant principalement à la désactualisation du passif de SFC, le résultat net est de 150 K€ contre (157) K€ sur le premier semestre 2013/2014.

### **FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE**

- Renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux sur le casino de Collioure

En date du 28 janvier 2014, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Collioure pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2015 pour prendre fin le 5 février 2018.

- Dépôt d'une proposition de modification du plan de redressement de Société Française de Casinos

En date du 21 avril 2015, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a déposé une demande de modification de son plan d'apurement auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris qui comprend les propositions novatoires suivantes :

- Option 1 : Règlement immédiat, pour solde de tout compte de 30% du passif restant dû compte tenu des annuités versées depuis le 21 juillet 2011 ;
- Option 2 : Prorogation du plan de continuation pour une durée supplémentaire d'un an en intercalant simplement une annuité supplémentaire de 5% du passif, déduite de l'avant dernière échéance. Les prochaines annuités seraient donc les suivantes : 5% - 8% - 12% - 15% - 20% - 25% (au lieu de 8% - 12% - 15% - 25% - 25%).

Compte tenu du pourcentage de créanciers ayant répondu ou accepté l'option 1, le Tribunal a déclaré prématurée la proposition de modification du plan de continuation de la Société Française de Casinos en date du 24 juin 2015.

Le Tribunal a invité la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a déposé une nouvelle demande dans 6 mois à un an.

- Ouverture d'un nouveau partenariat « jeux virtuels » avec le casino de Collioure

Le 1<sup>er</sup> novembre 2014, Société Française de Casinos a signé un nouveau contrat de partenariat avec le casino de Collioure, dans les Pyrénées Orientales.

- Cession de l'enseigne "La Tête Dans les Nuages" et des centres de jeux virtuels attachés en juillet 2014 (période comparative)

Au terme d'un protocole d'accord signé le 10 mars 2014, entériné le 28 juillet 2014, le centre de jeux « La Tête Dans les Nuages » situé boulevard des Italiens - Paris 2<sup>ème</sup> ainsi que le fonds de commerce « La Tête Dans les Nuages » relatif aux contrats de partenariat ont été cédés à un acteur de référence du marché.

Société Française de Casinos se recentre ainsi stratégiquement sur son activité d'exploitant de casinos, son métier historique. Cette opération renforce les ressources financières du Groupe et lui permet ainsi de poursuivre ses investissements tout en faisant face aux échéances financières des plans de continuation en cours.

Au 30 avril 2015, et en application d'IFRS 5, l'activité « jeux virtuels » a été reclassée en activité non poursuivie dans le compte de résultat consolidé et le tableau de flux de trésorerie consolidé pour les périodes 30 avril 2015 et 30 avril 2014.

## **POINT SUR L'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE**

- Casino de Gruissan

Le DSO a eu lieu du 5 au 11 novembre 2014 avec 2 satellites les 5 et 6 novembre 2014. 12 tournois ont été programmés.

Le casino est passé à 100 MAS en février 2015, cette diminution de machines permet de supprimer l'ouverture obligatoire d'une table de jeux et ainsi mieux gérer les plannings.

Le personnel bénéficiera pour l'été de nouveaux uniformes, plus modernes et mieux reconnaissables par les clients.

- Casino de Port la Nouvelle

Le 24 avril 2015 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle MAS, avec l'arrivée de la roulette électronique (RAE) au sein du casino. Cette soirée, très réussie, a attiré beaucoup de monde et a permis de resserrer les liens entre le casino et la Mairie.

Des tags ont été réalisés dans la salle MAS et un revêtement décoratif a également été ajouté à la façade.

Dans la continuité de notre politique de réduction des coûts : 6 départs ont été effectués depuis le début de l'exercice et les horaires d'ouverture du casino ont été modifiés suite à une étude de fréquentation.

- Casino de Collioure

Suite au jugement du Tribunal de Commerce de Perpignan en date du 29 janvier 2014 entérinant un passif initial de 3 150 K€ et de l'échec des négociations avec la société TAHOE; la société CECPAS (Collioure) n'a pas honoré son échéance du 31 décembre 2014.

Suite à la décision de rejet de la Cour de Cassation en date du 5 mai 2015 du pourvoi contre la Société TAHOE, la société CECPAS qui exploite le casino de Collioure a demandé en date du 1er juillet 2015 au Tribunal de Commerce de Perpignan d'étendre sa procédure de sauvegarde en règlement judiciaire afin de donner à la société le temps de renégocier avec ses créanciers.

#### La discothèque - L'Indigo

Lors de la saison dernière, la gestion de la discothèque avait été confiée à la société SOCAL. Malheureusement après seulement une saison, cette dernière a déposé le bilan.

Le montant des pertes (principalement les loyers non réglés) s'élève à 111K€.

Un protocole transactionnel, validé par une Ordonnance de Référé du 18 mars 2015 émise par le tribunal de Grande Instance de Perpignan a été signé entre la CECPAS et société SOCAL. Ce protocole autorise la déduction du dépôt de garantie versé initialement pour 50 K€ et la conservation du matériel estimé à 40 K€ par la CECPAS.

Par ailleurs, le groupe KRONOS, qui exploite également la discothèque le TITAN s'est rapproché de SFC pour reprendre l'activité de la discothèque à Collioure.

Cette reprise s'est effectuée selon les conditions financières suivantes :

- Bail de 23 mois avec possibilité de rachat du fonds de commerce,
- Dépôt de Garantie de 60K€ versé à la signature du bail,
- 120K€ de loyer annuel versé à hauteur de 60K€ fin juillet et 60K€ fin août + 10K€ de charges.

- Casino de Châtelguyon

Un avenant au cahier des charges a été signé le 26 décembre 2014, il prévoit notamment le remboursement par la commune d'une somme annuelle de 100 K€ sur les années 2015, 2016 et 2017 au titre du prélèvement communal sur le produit brut des jeux.

La soirée des 20 ans des MAS du 27 mars 2015 fut une réussite. D'importantes opérations de communication ont permis de fidéliser les clients et de permettre à de nouveaux clients de venir découvrir l'établissement.

L'inauguration pour la réouverture du théâtre a eu lieu le 31 mars 2015.

Par ailleurs, il a été décidé de modifier l'agencement de la salle MAS, de créer du mobilier aux normes PMR, de restructurer la salle des coffres, la salle de comptée, la cabine fumeur ainsi que l'ensemble des bureaux. Cette restructuration nécessitera la construction d'une zone spéciale au fond de la salle MAS, avec une mezzanine comprenant de nouveaux bureaux dans le prolongement de ceux existants.



Les travaux devraient commencer après la saison et s'étaler jusqu'à la fin de l'année.

### **EVOLUTION PREVISIBLE DU SECOND SEMESTRE**

Le Groupe continu d'engager des démarches auprès des Mairies de l'ensemble des casinos afin d'obtenir une révision des cahiers des charges.

Afin de moderniser la communication de tous ces établissements, SFC a fait appel à une agence de publicité et de marketing nationalement connue. Un 1<sup>er</sup> rapport d'audit est en cours d'élaboration.

Sur Gruissan, des négociations ont été amorcées avec l'actuel propriétaire des murs afin de voir les loyers du casino et de l'hôtel révisés lors du renouvellement du bail au 31 décembre 2015.

A Châtel-Guyon, afin de dynamiser le chiffre d'affaires avant la réalisation des travaux, le Groupe a investi dans 32 machines à sous nouvelle génération.

### **REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2015**

Actionnaires	Capital (actions)		Droit de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
FRAMELIRIS	1.886.627	37,05	1.886.627	37,05
VERNEUIL PARTICIPATIONS	994.065	19,52	994.065	19,52
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (EEM)	470.000	9,23	470.000	9,23
FOCH INVESTISSEMENTS	942.415	18,50	942.415	18,50
MATIGNON	167.639	3,29	167.639	3,29
SANSON Arnaud	80.263	1,58	80.263	1,58
INVEST SECURITIES	94.736	1,86	94.736	1,86
Autres actionnaires nominatifs	101.066	1,99	101.066	1,99
Public	355.659	6,98	355.659	6,98
<b>Total</b>	<b>5.092.470</b>	<b>100%</b>	<b>5.092.470</b>	<b>100%</b>

### **PARTIES LIEES**

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport au 31 octobre 2014.

## PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (« Risques », pages 15 et suivantes du Document de Référence valant rapport financier annuel au 31 octobre 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 février 2015), hormis l'évolution à venir de la procédure de redressement judiciaire de la société CECPAS.

Fait à Paris, le 23 juillet 2015  
Le Conseil d'Administration

## **COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES**

---

## A. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Actif (en milliers d'euros)	Au 30.04.2015 6 mois	Au 31.10.2014 12 mois	Notes
Goodwill	21 559	21 559	1
Immobilisations incorporelles	132	131	
Immobilisations corporelles	5 409	5 471	2
Autres actifs financiers non courants	567	1 193	
Impôts différés	141	141	
<b>Actifs non courants</b>	<b>27 808</b>	<b>28 495</b>	
Stocks et en-cours	162	157	
Clients	371	438	
Autres actifs courants	1 265	714	
Actifs d'impôt exigible	206	149	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 148	2 783	4
<b>Actifs courants</b>	<b>4 152</b>	<b>4 242</b>	
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-	-	
<b>Total de l'actif</b>	<b>31 959</b>	<b>32 737</b>	

  

Passif (en milliers d'euros)	Au 30.04.2015 6 mois	Au 31.10.2014 12 mois	Notes
Capital	14 004	14 004	
Réserves consolidées	3 355	2 000	
Résultat net part du Groupe	150	1 344	
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	17 509	17 349	
Participation ne donnant pas le contrôle	39	50	
<b>Capitaux propres</b>	<b>17 548</b>	<b>17 399</b>	D
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	32	
Emprunts et dettes financières divers	-	55	
Passifs échelonnés non-courant	8 103	7 843	5
Autres passifs non-courants	211	234	
Provisions non courantes	633	697	3
Impôts différés	-	-	
<b>Passifs non courants</b>	<b>8 947</b>	<b>8 860</b>	
Emprunts auprès des établissements de crédit	227	259	4
Emprunts et dettes financières divers	54	54	4
Passifs échelonnés courant	576	681	5
Fournisseurs	1 560	1 828	
Dettes fiscales et sociales	1 967	2 338	
Autres passifs courants	1 057	1 286	
Provisions courantes	23	32	3
Passifs d'impôt exigible	-	-	
<b>Passifs courants</b>	<b>5 464</b>	<b>6 478</b>	
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	-	-	
<b>Total du passif</b>	<b>31 959</b>	<b>32 737</b>	

## B. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 30.04.2015 6 mois	Au 30.04.2014 6 mois retraité (1)	Notes
<b>Chiffre d'affaires</b>	7 816	8 676	
Prélèvements	(2 119)	(2 702)	
Chiffre d'affaires net de prélèvements	5 697	5 974	
Autres produits de l'activité	109	26	
Produits des activités ordinaires	5 806	6 000	6
Achats consommés	(375)	(407)	
Charges externes	(1 726)	(1 900)	
Charges de personnel	(2 562)	(2 861)	
Impôts et taxes	(272)	(293)	
Dotations nettes aux amortissements	(499)	(545)	
Dépréciations nettes des reprises :			
Sur actifs financiers	-	1	
Sur actifs courants	(11)	4	
Provisions nettes des reprises	5	3	
Autres produits opérationnels	19	-	
Autres charges opérationnelles	(88)	(109)	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	298	(106)	6
Autres produits opérationnels non courants	70	27	
Autres charges opérationnelles non courantes	(76)	(26)	
<b>Résultat opérationnel</b>	292	(105)	6
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	
Coût de l'endettement financier brut	(15)	(16)	4
Coût de l'endettement financier net	(15)	(16)	
Autres produits financiers	6	2	
Autres charges financières	(116)	(148)	
Résultat avant impôt	167	(267)	
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(3)	4	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	(15)	106	
<b>Résultat net de la période</b>	150	(157)	
Résultat net de la période attribuable aux			
- propriétaires de la société	150	(157)	
- participations ne donnant pas le contrôle	-	-	
Résultat net par action (part du Groupe)	0,03 €	(0,03) €	8
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	0,03 €	(0,03) €	

(1) Voir point 4) du II FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

### B2. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL TOTAL

(en milliers d'euros)	Au 30.04.2015	Au 30.04.2014
Résultat net de la période	150	(157)
Ecart de conversion	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	(1)	(3)
Autres éléments	-	-
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Résultat global de la période attribuable aux propriétaires de la société	149	(160)
Résultat global de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Résultat global de la période	149	(160)

### C. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Au 30.04.2015 6 mois	Au 30.04.2014 6 mois retraité (1)
Résultat net de la période	150	(264)
Charges d'intérêts	15	21
Produits d'intérêts	(19)	(2)
Impôt sur les sociétés	(57)	(97)
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	426	540
Autres (produits) et charges calculés	109	139
(Plus-values), moins-values de cession	-	-
Capacité d'autofinancement	623	338
Variation du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	(5)	20
Clients	68	(12)
Fournisseurs	(268)	33
Variation des autres actifs et passifs	(470)	(426)
Impôt (payé) ou remboursé	-	93
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	(53)	46
Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées	-	239
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(437)	(395)
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(14)	(11)
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise		-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-
Cessions d'actifs financiers courants		83
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs	1 078	
Intérêts reçus	19	2
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	(126)	(172)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	520	(494)
Flux de trésorerie des opérations d'investissement des activités abandonnées	-	(18)
Dividendes mis en paiement	-	(1)
Autres variations		
Souscription d'emprunts		
Remboursement d'emprunts	(128)	(127)
Remboursement Passifs SFC & Collioure	-	(67)
Trésorerie bloquée affectée au plan de continuation de SFC	(1 020)	-
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	(8)	(84)
Intérêts payés	(12)	(21)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(1 168)	(300)
Flux de trésorerie des opérations de financement des activités abandonnées	-	-
Variation de trésorerie	(701)	(527)
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	2 782	1 794
Trésorerie nette à la clôture de la période	2 081	1 267

(1) Voir point 4) du II FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

## D. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Ecart de conversion	Résultat	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 01.11.2013 Normes IFRS	14 004	-	725	1 289	16 018	56	16 074
Affectation du résultat			(725)	725	-		
Résultat de l'exercice			(160)		(160)	-	(160)
Distribution de dividendes						(1)	(1)
Autres variations							
Variation de périmètre							
Au 30.04.2014 Normes IFRS	14 004	-	(160)	2 014	15 858	54	15 912
Au 01.11.2014 Normes IFRS	14 004	-	1 344	2 001	17 349	50	17 399
Affectation du résultat			(1 344)	1 344	-		
Résultat global de la période			150		150	-	150
Distribution de dividendes							
Autres variations				10	10	(11)	(1)
Variation de périmètre							
Au 30.04.2015 Normes IFRS	14 004	-	150	3 355	17 509	39	17 548

## E. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

### I. PRESENTATION DE L'EMETTEUR

Société Française de Casinos (SFC) est une société anonyme dont le siège social est sis 14, rue d'Antin – 75002 PARIS – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 393 010 467. Elle est cotée sur NYSE Euronext Paris, Eurolist compartiment C.

SFC est la société mère d'un groupe français spécialisé dans l'exploitation de casinos ainsi que les activités d'hôtellerie et de restauration qui s'y rapportent. (ci-après «SFC» ou «le Groupe»).

Les états financiers reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

En date du 23 juillet 2015, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels de SFC pour le semestre se terminant le 30 avril 2015.

### II. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

#### 1) Renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux sur le casino de Collioure

En date du 28 janvier 2014, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Collioure pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2015 pour prendre fin le 5 février 2018. Se référer à la note 12 pour plus d'information sur cette filiale.

#### 2) Dépôt d'une proposition de modification du plan de redressement de Société Française de Casinos

En date du 21 avril 2015, la Société Française de Casinos a déposé une demande de modification de son plan d'apurement auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris qui comprend les propositions novatoires suivantes :

- Option 1 : Règlement immédiat, pour solde de tout compte de 30% du passif restant dû compte tenu des annuités versées depuis le 21 juillet 2011 ;
- Option 2 : Prorogation du plan de continuation pour une durée supplémentaire d'un an en intercalant simplement une annuité supplémentaire de 5% du passif, déduite de l'avant dernière échéance. Les prochaines annuités seraient donc les suivantes : 5% - 8% - 12% - 15% - 20% - 25% (au lieu de 8% - 12% - 15% - 25% - 25%).

Compte tenu du pourcentage de créanciers ayant répondu ou accepté l'option 1, le Tribunal a déclaré prématurée la proposition de modification du plan de continuation de la Société Française de Casinos en date du 24 juin 2015. Le Tribunal a invité la Société Française de Casinos à déposer une nouvelle demande dans 6 mois à un an.

### 3) Ouverture d'un nouveau partenariat « jeux virtuels » avec le casino de Collioure

Le 1er novembre 2014, Société Française de Casinos a signé un nouveau contrat de partenariat avec le casino de Collioure, dans les Pyrénées Orientales.

### 4) Cession de l'enseigne "La Tête Dans les Nuages" et des centres de jeux virtuels attachés en juillet 2014 (période comparative)

Au terme d'un protocole d'accord signé le 10 mars 2014, entériné le 28 juillet 2014, le centre de jeux « La Tête Dans les

Nuages » situé boulevard des Italiens - Paris 2<sup>ème</sup> ainsi que le fonds de commerce « La Tête Dans les Nuages » relatif aux contrats de partenariat ont été cédés à un acteur de référence du marché.

Société Française de Casinos se recentre ainsi stratégiquement sur son activité d'exploitant de casinos, son métier historique. Cette opération renforce les ressources financières du Groupe et lui permet ainsi de poursuivre ses investissements tout en faisant face aux échéances financières des plans de continuation en cours.

Au 30 avril 2015, et en application d'IFRS 5, l'activité « jeux virtuels » a été reclassée en activité non poursuivie dans le compte de résultat consolidé et le tableau de flux de trésorerie consolidé pour les périodes 30 avril 2015 et 30 avril 2014.

## III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Secteur d'activité	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt et de contrôle	
				30.04.2015	31.10.2014
Société Française de casinos	Jeux	Paris	393 010 467	Société consolidante	
Casino de Gruissan	Casinos	Gruissan	305 322 042	99,95%	99,95%
Châtel Casino	Casinos	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	99,91%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Casinos	Port-la-Nouvelle	407 654 094	100,00%	100,00%
Cecpas Casino de Collioure	Casinos	Collioure	382 014 645	100,00%	100,00%
200% Poker	Autres	Paris	522 208 933	63,50%	63,50%
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Autres	Châtelguyon	395 780 380	94,85%	94,85%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Autres	Châtelguyon	395 780 364	94,85%	91,72%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Autres	Paris	347 497 844	97,55%	97,55%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Autres	Châtelguyon	342 241 791	Fusionnée dans SEMCG (1)	
Sci du Centre d'animation Le Phoebus	Autres	Gruissan	307 605 022	97,53%	97,53%

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

## IV. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés au 30 avril 2015 de SFC sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).



Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, au 30 avril 2015, ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2014, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date. Les états financiers consolidés de SFC pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 sont disponibles sur le site internet [www.casinos-sfc.com](http://www.casinos-sfc.com) ou sur demande au siège social de la société situé 14 rue d'Antin – 75002 PARIS.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2015 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2014.

Traitement comptable du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi : le groupe a considéré le CICE comme une subvention telle que définie par IAS 20.29. Il vient en déduction des charges de personnel dans les comptes consolidés semestriels.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie de présentation de SFC.

### **Evolution des normes et interprétations**

#### **Normes, amendements et interprétations obligatoires au 1er novembre 2014 :**

- ✓ l'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
- ✓ l'IFRS 11 « Partenariats » ;
- ✓ l'IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- ✓ l'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- ✓ les amendements relatifs aux dispositions transitoires à IFRS 10, 11 et 12 ;
- ✓ les amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 « Entités d'investissements » ;
- ✓ l'amendement à IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers » ;
- ✓ l'amendement à IAS 36 « Information à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers » ;
- ✓ l'amendement à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » ;
- ✓ l'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».

L'application de ces normes n'a pas d'incidence sur le résultat et la situation financière du Groupe au 30 avril 2015.

#### **Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application obligatoire est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1er novembre 2014 :**

Dans le cadre des améliorations annuelles 2011-2013 des IFRS :

- ✓ l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ;
- ✓ l'IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » ;
- ✓ l'IAS 40 « Immeubles de placement ».

#### **Normes et amendements non adoptés par l'Union Européenne :**

- ✓ l'IFRS 9 « Instruments financiers » et ses amendements ;
- ✓ l'amendement à IAS 19 « Cotisations sociales de salariés » ;
- ✓ les amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ;
- ✓ les amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- ✓ l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » ;
- ✓ les amendements à IAS 16 et IAS 41 « Agriculture plantes productrices » ;
- ✓ les amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- ✓ les amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- ✓ les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation ».

L'impact de l'application de ces normes et amendements est en cours d'analyse.

Le Groupe prévoit que leur application ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe SFC.

## Continuité d'exploitation

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2015, repose sur les actions mises en œuvre par le groupe pour respecter les modalités du plan de continuation de SFC et du plan d'apurement du passif de la société CECPAS (Collioure).

Les caractéristiques de ces plans sont disponibles dans l'annexe des comptes consolidés du 31 octobre 2014. L'évolution de la situation de CECPAS est décrite en Note 12.

Au 30 avril 2015, Société Française de Casinos dispose, sur un compte bloqué à cet effet, du 4<sup>ème</sup> versement de 8%, soit 582 K€, qu'elle devra décaisser le 21 juillet 2015 et d'une partie du versement du 21 juillet 2016.

## Jugements et estimations

Pour établir ses comptes, SFC procède à des jugements et des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. SFC revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements sont décrits dans l'annexe aux comptes annuels 2014 au paragraphe « règles et méthodes d'évaluation ». Au 30 avril 2015, en particulier, les principales estimations (notamment les impôts différés et les provisions pour risque) sont revues de manière identique au processus suivi lors de la clôture annuelle des comptes.

## V. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

### 1) Goodwill

	30.04.2015	31.10.2014
Valeur d'acquisition à l'ouverture	21 559	21 559
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-
Augmentation	-	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Valeur d'acquisition à la clôture	21 559	21 559
Dont :		
Casino de Gruissan	11 214	11 214
Casino de Châtel-Guyon	7 869	7 869
Casino de Collioure	1 880	1 880
Casino de Port la Nouvelle	596	596
	21 559	21 559

Au 30 avril 2015, le Groupe a relevé un indice de perte de valeur sur l'Unité Génératrice de Trésorerie du casino de Collioure.

Néanmoins, compte tenu des procédures en cours décrites en Note 12 (dépôt de bilan et ouverture d'une procédure de redressement judiciaire) et des négociations ouvertes avec les différentes parties (administrateur, créanciers), le groupe n'a pas été en mesure de réaliser un test d'impairment, la valeur recouvrable de l'UGT pouvant varier significativement en fonction du résultat desdites procédures et négociations.

Il en résulte, qu'au 30 avril 2015, les valeurs d'actifs du casino de Collioure demeurent inchangées par rapport au 31 octobre 2014.

## 2) Immobilisations corporelles

	30.04.2015	31.10.2014
Valeur brute à l'ouverture	15 859	20 875
Acquisitions	432	1 134
Diminutions	-	(407)
Variation de périmètre	-	(5 743)
Valeur brute à la clôture	16 291	15 859
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	10 388	14 254
Dotations de l'exercice	494	1 241
Reprise de l'exercice	-	(391)
Variation de périmètre	-	(4 716)
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	10 881	10 388
Valeur nette	5 409	5 471
Dont :		
Casinos	5 366	5 425
Autres	43	46
	5 409	5 471

Au 30.04.2015, les investissements ont représenté 195 K€ à Gruissan dont 19 K€ pour l'Hôtel, 83 K€ à Châtel-Guyon, 149 K€ à Port-la-Nouvelle.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2014	Augmen- tation	Diminution	Virement de poste à poste	Transfert de (vers) des actifs à céder	Variation de périmètre	30.04.2015
Terrains	47						47
Constructions	4 008						4 008
Installations techniques	7 232	232					7 463
Autres immobilisations corporelles	4 563	201					4 764
Immobilisations en cours	9						9
Valeurs brutes	15 859	432	-	-	-	-	16 291
Terrains	-						-
Constructions	1 985	103					2 088
Installations techniques	5 139	212					5 351
Autres immobilisations corporelles	3 264	179					3 443
Amort. et pertes de valeurs *	10 388	494	-	-	-	-	10 881
Valeurs nettes	5 471	(62)	-	-	-	-	5 409
(*) Dont pertes de valeur	-						-

## 3) Provisions courantes et non courantes

Les provisions courantes et non courantes couvrent essentiellement :

- le risque encouru par le groupe au titre de contestations portées devant le Conseil de Prud'hommes par trois anciens salariés du groupe (209 K€), un des litiges s'étant débouché sur la période (reprise utilisée de 70 K€).
- les avantages postérieurs à l'emploi (422 K€). Ces provisions sont calculées sur la base des mêmes hypothèses qu'au 31 octobre 2014.

#### 4) Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts auprès des établissements de crédit », à moins et plus d'un an, des Passifs actualisés de la Société Française de Casinos et du casino de Collioure dans le cadre de leurs Plans de Continuation respectifs augmentées des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts & dettes financières divers », courants comme non courants, diminués du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan et de la trésorerie bloquée affectée au plan de continuation de SFC provenant de l'encaissement, en janvier 2015, de la créance liée à la cession de la marque « La Tête dans les nuages » conformément à la décision du Tribunal de commerce de Paris de juillet 2014 et figurant en « Autres actifs courants » pour la partie court terme et en « Autres actifs financiers non courants » pour la partie long terme.

	30.04.2015	31.10.2014
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	-	32
Passifs échelonnés non courant Société Française de Casinos	5 315	5 150
Passifs échelonnés non courant CECPAS Casino de Collioure (1)	2 788	2 694
	I	8 103
<i>Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	5 315	5 904
<i>Echéances à plus de cinq ans</i>	2 788	1 972
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	160	257
Intérêts courus sur emprunts	-	1
Banques créditrices	67	1
Passifs échelonnés courant Société Française de Casinos	576	587
Passifs échelonnés courant CECPAS Casino de Collioure	-	94
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	54	54
	II	857
Trésorerie bloquée affectée au plan de continuation de SFC	III	1 020
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM	60	-
Disponibilités	2 088	2 783
	IV	2 148
Endettement financier net (I + II - III - IV)	5 791	6 086

(1) Le passif du casino de Collioure n'a pas été mis à jour compte tenu des procédures en cours décrites en note 12 outre le reclassement du passif courant en non courant pour 94 K€.

La désactualisation du passif de la société SFC a représenté 113 K€.

#### • Risques de taux et privilèges accordés

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. L'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe ou à 0%.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	30.04.2015	31.10.2014
Taux fixe	62	92
Taux variable	165	198
Sans taux	8 732	8 579
	8 960	8 869
Faisant l'objet de garanties (cautions, réserves de propriété)	905	941
Faisant l'objet d'hypothèques et de nantissements	5 432	5 490
Sans garanties ni nantissement	2 623	2 437
	8 960	8 869

- **Risque de liquidité**

Les financements de Société Française de Casinos sont essentiellement constitués d'emprunts bancaires historiques et d'avances consenties par ses actionnaires et leurs sociétés apparentées.

Les emprunts souscrits par le Groupe contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou consentir des emprunts, à accorder des garanties ou à réaliser des opérations d'acquisition ou de cession.

Ces contrats d'emprunts ne contiennent pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

Les caractéristiques des plans de continuation et d'apurement du passif sont inchangées par rapport au 31 octobre 2014 (cf, à ce titre la note 12).

## 5) Passifs échelonnés de Société Française de Casinos et la CECPAS Casino de Collioure

Les informations concernant la nature, la composition et les conditions des passifs liés au Plan de continuation de la société SFC et au plan d'apurement de la société CECPAS Casino de Collioure sont disponibles dans l'annexe des comptes consolidés du groupe SFC au 31 octobre 2014, note V. compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat, paragraphe 9. (cf, à ce titre la note 12).

## 6) Informations sectorielles

- **Analyse du capital investi par activité**

Répartition par activité :	30.04.2015		31.10.2014	
Casinos	23 415	100,3%	22 856	97,3%
Holding	(75)	(0,3)%	628	2,7%
Répartition par sites :	23 340	100,0%	23 484	100,0%
Gruissan	11 180	47,9%	10 671	45,4%
Port-la-Nouvelle	932	4,0%	932	4,0%
Châtelguyon	8 581	36,8%	8 529	36,3%
Collioure	2 723	11,7%	2 725	11,6%
Holding	(75)	(0,3)%	628	2,7%
	23 340	100,0%	23 484	100,0%
Réconciliation du capital investi :				
Capitaux propres	17 548	75,2%	17 399	74,1%
Endettement financier net (1)	5 791	24,8%	6 086	25,9%
Total des capitaux investis	23 340	100,0%	23 484	100,0%

(1) Nonobstant l'affectation spécifique de certaines lignes de crédit à une activité ou à des investissements ressortant de l'une ou de l'autre des activités, l'endettement est considéré au regard de la gestion du groupe comme non affecté.

• **Analyse sectorielle du bilan**

	Casinos		Holding		Total	
	30.04.15	31.10.14	30.04.15	31.10.14	30.04.15	31.10.14
Goodwill	21 559	21 559			21 559	21 559
Immobilisations incorporelles	116	116	16	15	132	131
Immobilisations corporelles	5 366	5 425	43	46	5 409	5 471
Autres actifs financiers	39	40	90	1 153	129	1 193
Impôts différés actifs	140	140	1	1	141	141
Actifs non courants	27 219	27 280	150	1 215	27 370	28 495
Actifs destinés à la vente						
Stocks et en cours	162	157			162	157
Clients et compte rattachés	33	97	338	341	371	438
Autres actifs courants	254	195	429	519	683	714
Actif d'impôt exigible	52	36	153	113	206	149
Actifs courants	502	486	920	972	1 422	1 459
Dettes financières diverses	-	50		5	-	55
Passifs non courants	211	234			211	234
Provisions non courantes	630	624	3	73	633	697
Impôts différés passif						
Passifs non courants	841	907	3	78	844	985
Passifs destinés à la vente						
Fournisseurs	947	971	613	857	1 560	1 828
Dettes fiscales et sociales	1 766	2 070	201	269	1 967	2 338
Autres passifs courants	739	940	318	346	1 057	1 286
Provisions courantes	12	22	10	10	23	32
Passif d'impôt exigible						
Passifs courants	3 465	4 003	1 142	1 482	4 607	5 484
Capitaux investis	23 415	22 856	(75)	628	23 340	23 484

• **Analyse des résultats par activités**

	Casinos			Holding			Jeux virtuels			30.04.15 6 mois	31.10.14 12 mois	30.04.14 6 mois retraité
	04.15	10.14	04.14 retraité	04.15	10.14	04.14 retraité	04.15	10.14	04.14 retraité			
Produits des activités ordinaires	5 806	12 219	5 998	-	3	2	-	-	-	5 806	12 222	6 000
Charges opérationnelles	4 986	11 084	5 586	522	1 039	520	-	-	-	5 508	12 124	6 106
<i>Dont : dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	494	1 138	497	11	57	40	-	-	-	505	1 196	537
Résultat opérationnel courant	820	1 135	412	(522)	(1 037)	(518)	-	-	-	298	98	(106)
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	59	(4)	(6)	(26)	5	-	-	-	(6)	33	1
Résultat opérationnel	820	1 193	408	(528)	(1 062)	(513)	-	-	-	292	131	(105)
Résultat net des activités arrêtées/cédées	-	-	-	-	-	-	(15)	1 509	106	(15)	1 509	106

**7) Impôt sur les sociétés**

Société Française de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon et ses filiales directes constituent également un groupe fiscal intégré. Les sociétés civiles immobilières sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

L'impôt du groupe consolidé au 30 avril 2015 a été apprécié sur la base d'un résultat annuel. Compte tenu de la conjoncture économique et des prévisions internes, le résultat fiscal du groupe ne devrait pas générer d'impôt à payer à la clôture de l'exercice. La société a donc décidé de ne pas comptabiliser d'impôt sur les sociétés dans les comptes consolidés semestriels du 30 avril 2015.

Conformément à IAS 20.29, le groupe a opté pour la comptabilisation du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) en déduction des charges de personnel. Il représente 100 K€ au 30 avril 2015.

## 8) Résultat par action

(En euros)	30.04.2015	31.10.2014	30.04.2014
Résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la société	150 254	1 344 266	(156 890)
Nombre d'actions pondérées	5 092 470	5 092 470	5 092 470
Nombre moyen d'actions diluées	5 092 470	5 092 470	5 092 470
Résultat net par action	0,03€	0,26€	(0,03)€
Résultat net dilué par action	0,03€	0,26€	(0,03)€

## 9) Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

## 10) Engagements hors bilan

### • Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti le fonds de commerce du casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 22 219 € de titre de la Société Bordelaise de CIC.

Nantissement de la totalité des 39.955 actions du Casino de Gruissan au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire.

La Société Française de Casinos a donné garantie autonome à première demande au « bailleur » du casino de Gruissan pour le paiement régulier du loyer. Cette garantie vaut pour la durée du bail, sa reconduction tacite ou son renouvellement.

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier du casino de Châtelguyon au profit du Groupe Partouche à hauteur de la créance.

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier du casino de Collioure au profit de la Société Générale à hauteur de 1 063 K€.

Nantissement du fonds de commerce du casino de Collioure au profit des Brasserie MILLES à hauteur de 53 K€.

### • Engagements donnés

La société Française de Casinos s'est engagée à racheter les actions restantes de la société CECPAS au prix de 1 € dès la levée des conditions suspensives à la réalisation des dites cessions.

### • Engagements reçus

La Société Française de Casinos bénéficie de deux promesses de cessions à hauteur de 1 € pour l'ensemble des actions restantes de la société CECPAS soit 10 000 actions auprès de Messieurs Claude et Fougat, actionnaires de la société CECPAS.

### • Créances garanties par des sûretés réelles

Néant.

### • Autres engagements hors bilan

Une promesse synallagmatique de vente, assortie de conditions suspensives non encore levées, a été signée le 3 avril 2014 qui prévoit la cession de SEE CORTADE à SFC d'un ensemble immobilier et terrain situés à Collioure actuellement loués à la CECPAS détenue par SFC.

## 11) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction du groupe, s'établit comme suit :

	30.04.2015			31.10.2014		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Avantages à court terme :	86	43	129	172	87	259
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	56	18	74
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>43</b>	<b>129</b>	<b>228</b>	<b>105</b>	<b>333</b>

Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

## 12) Evénements postérieurs

- **Demande d'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire de la société CECPAS**

Suite à la décision de rejet par la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation en date du 5 mai 2015 du pourvoi contre la Société TAHOE entérinant un passif de 3 150 K€, la société CECPAS qui exploite le casino de Collioure a demandé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au Tribunal de Commerce de Perpignan d'étendre sa procédure de sauvegarde en règlement judiciaire afin de donner à la société le temps de renégocier avec ses créanciers.

Au regard de la situation difficile de la société CECPAS et notamment, l'ouverture par le Tribunal de Commerce de Perpignan d'une procédure collective de redressement judiciaire, les actifs et passifs n'ont pas été mis à jour au 30 avril 2015. Le groupe considère ne pas être en mesure d'estimer de manière fiable la valeur recouvrable des actifs de l'UGT et la juste valeur des passifs échelonnés par le plan de sauvegarde homologué le 29 janvier 2014.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014-2015**

---

**EXPONENS SYNERGIE AUDIT**

20, rue Brunel  
75017 Paris  
S.A.S. au capital de 401.580

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Société Française de Casinos

Période du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 30 avril 2015

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la Société Française de Casinos, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 30 avril 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Comme indiqué dans le paragraphe 12 « Evénements Postérieurs » de l'annexe, votre filiale, la société CECPAS exploitant le casino de Collioure a demandé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015 d'étendre sa procédure de sauvegarde en règlement judiciaire. L'actif net de l'unité génératrice de trésorerie du casino de Collioure (« UGT Collioure ») s'élève à K€ 3 045. Le passif consolidé contient également le passif rééchelonné au titre du plan d'apurement du passif du casino de Collioure (plan de sauvegarde homologué le 29 janvier 2014) pour un montant de 2.788 K€ après actualisation. Aucune écriture concernant les actifs et passifs de l'UGT Collioure n'a été constatée au 30 avril 2015. En l'absence d'éléments mis à notre disposition justifiant la valeur de ces actifs et de ces passifs, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation de ces actifs est nécessaire et pour quel montant ou si la juste valeur des passifs doit être modifiée.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 27 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

EXPONENS SYNERGIE AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Nathalie Lutz

Nicolas Sabran